

Grâce à Gisèle Pelicot, 30 femmes victimes de violences conjugales seront accompagnées par Isofaculté



L'association <u>Isofaculté</u> va pouvoir accompagner 30 femmes supplémentaires en situation de violences conjugales. Une initiative rendue possible grâce à Gisèle Pelicot qui a obtenu de Paris Match le versement d'un don de 20 000€ au profit de l'association mazanaise. De quoi doubler le volume d'activité de ce programme de reconstruction ayant déjà permis de soutenir près de 80 femmes depuis 2022.

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025

<u>Le programme de reconstruction</u> par <u>l'équihomologie</u> (à l'aide de chevaux) des femmes victimes de violences de l'association sportive et d'action sociale Isofacultéa démarré à Mazan en septembre 2022. Depuis, il a déjà permis d'accompagner près de 80 femmes à travers des séances individuelles, en groupe et avec les enfants, ainsi que par des formations et des bilans de compétences.

« Apprendre à dire non, renforcer son estime de soi, mieux gérer son stress et ses émotions, améliorer sa condition physique, se re-sociabiliser, reprendre suffisamment confiance pour passer son permis ou retrouver un emploi... les bénéfices constatés pour les femmes accompagnées sont nombreux et très concrets », témoigne Chloé Sarra, nouvelle directrice d'Isofaculté.



Accompagnement de femmes lors d'un atelier d'équihomologie. Crédit : Isofaculté/DR

Une mobilisation comme une évidence

Violée par une cinquantaine d'inconnus après avoir été droguée par son mari, <u>Gisèle Pelicot va refuser que son procès</u>, dit 'l'affaire des viols de Mazan', ne soit jugé à huis-clos. Ouvert au public et à la presse du monde entier, ce procès qui s'est tenu pendant plus de 3 mois fin 2024 au tribunal d'Avignon va devenir un symbole de la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes.

Implantée à Mazan et œuvrant déjà dans l'accompagnement des femmes victimes de violences, c'est donc tout naturellement qu'Isofaculté s'est mobilisée durant ce procès. En organisant notamment <u>une marche blanche de soutien à Gisèle Pelicot</u> en octobre dernier ou bien encore en proposant <u>une</u>



rencontre-débat autour des violences faites aux femmes en novembre 2024.

Une mobilisation à laquelle n'a pas été insensible, Gisèle Pelicot qui n'a pas hésité à venir rencontrer les participantes du programme d'Isofaculté lors d'une visite surprise après la marche blanche de solidarité.

« Elle a été une vraie source d'inspiration. »

Chloé Sarra, directrice d'Isofaculté

« Elle a été une vraie source d'inspiration pour certaines d'entre elles et leurs démarches respectives se font pleinement échos : ne pas rester cachée, témoigner des violences que l'on a subie pour mieux les dépasser et pour que la honte change de camp. Cela fait partie intégrante de leur processus de reconstruction », confie Chloé Sarra qui insiste pour dire à quel point le geste de Gisèle Pelicot les a touchées.

<u>Cheval Passion : l'association Isofaculté doublement primée pour son projet contre le décrochage scolaire</u>

Un soutien qui ne s'arrête pas là puisque Gisèle Pelicot vient d'obtenir 40 000€ de dédommagement de la part de Paris Match pour une série de sept clichés volés de cette dernière. Suite à un accord amiable moral avec le magazine pour atteinte à la vie privée, cette somme sera donc répartie équitablement au profit de deux associations accompagnant des victimes de violences : Isofaculté et <u>Womensafe & Children</u>, un réseau français d'associations spécialisé dans la prise en charge et l'accompagnement des femmes, des enfants, des adolescents et des victimes de toute forme de violences.

Ludovic Arnaud, président d'Isofaculté

« Tous les membres de l'association sont très reconnaissants à Gisèle Pelicot pour son geste, insiste <u>Ludovic Arnaud</u>, président d'Isofaculté. Nous sommes nous-même pleinement solidaires des valeurs qu'elle défend et du combat qu'elle a tenu à mener au cours des derniers mois au-delà de son épreuve personnelle pour toutes les femmes victimes de violences. »

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025



Cœur en bois hommage à Gisèle Pélicot inauguré à Mazan le 5 octobre 2024 lors de la marche de solidarité. Crédit : Isofaculté/DR

Le nombre de participantes va doubler

Très concrètement le don initié par Gisèle Pelicot permettra d'accueillir 30 femmes supplémentaires dans ce programme de reconstruction par la médiation équine. C'est le double par rapport à l'activité 2024. Isofaculté pourra aussi financer un nouveau service de transport entre le domicile des femmes et le centre d'équihomologie pour celles qui rencontrent un problème de mobilité, ce qui est très fréquent pour des personnes fragilisées dans une zone rurale comme celle de Mazan.

Ce soutien financier s'ajoute à celui de la Fondation de France, mécène du projet depuis son origine qui a de son côté reconduit son engagement jusqu'en juillet 2027. Ces deux soutiens combinés assurent ainsi une pérennité du projet au moins jusqu'à cette date. « Nous restons toutefois toujours à la recherche de nouveaux mécènes car nous avons encore la possibilité d'accueillir et d'aider plus de femmes », précise Chloé Sarra dont l'association intervient aussi dans <u>les domaines du décrochage scolaire</u> ou bien encore <u>du bien-être à l'école</u>.



Autonomie financière : un dispositif pour accompagner les victimes de violences conjugales



La <u>Banque populaire méditerranéenne</u> vient de mettre en place un dispositif d'autonomie financière à l'attention des personnes victimes de violences conjugales. Il s'agit d'une offre bancaire gratuite d'une durée de 2 ans. Elle concerne 9 départements du sud-est (dont la région provençale) couverts par cette banque coopérative, filiale du groupe BPCE.

C'est une problématique majeure. Les femmes victimes de violences conjugales désirant partir du domicile se confrontent à la question de l'indépendance financière. Partir, tout recommencer, se loger, se



meubler, se nourrir, se déplacer relèvent d'un défi immense pour les victimes, fragilisées par la situation vécue en couple.

En 2024 dans le département vauclusien, <u>1512 violences contre les femmes</u> majeures en contexte familial ont été recensées, avec une augmentation de 9,19% depuis 2023. Une expérimentation de <u>l'aide d'urgence créée par la CAF</u> il y a 17 mois a été sollicitée par 326 femmes, pour un montant moyen de 881€.

"Un tiers des femmes n'ont pas de source de revenus."

Jean-Jacques Roman, ancien directeur de l'antenne avignonnaise de la Banque populaire

Face à ces actes de violence conjugale en augmentation, la coopérative bancaire régionale s'engage dans un nouveau projet social depuis avril 2025. "Un quart des femmes en France ne disposent pas d'un compte bancaire personnel, et un tiers n'ont pas de source de revenus autre que celle de leur conjoint" fait remarquer <u>Jean-Jacques Roman</u>, ancien directeur de l'antenne avignonnaise de la Banque populaire et désormais directeur de communication au sein du groupe.

Ce qui n'est pas sans rappeler les antiques difficultés des femmes mariées, ayant enfin le droit, à partir de 1965, d'accéder à leur compte bancaire. À ce jour, "seuls 39% des Français en couple gardent leur argent sur un compte personnel. Un tiers (34%) mixent compte personnel et compte joint, et un quart des couples ne possèdent qu'un compte joint" selon une étude de MoneyVox et YouGov.

Objectif : parvenir rapidement à l'autonomie financière

C'est dans cette perspective d'autonomie et de renforcement financiers que la banque siégeant à Nice déploie son dispositif sur toute la région PACA, ainsi que sur le Gard et l'Hérault. L'accompagnement s'articule ainsi : ouverture simplifiée d'un compte bancaire gratuit pendant 2 ans, réception de la carte et des correspondances bancaires en dehors du domicile conjugal, et suivi clientèle par des conseillers formés à l'enjeu des violences conjugales. L'objectif à terme devrait permettre aux femmes victimes et vulnérables de gérer leurs dépenses et de subvenir à leurs besoins, en n'étant plus dépendantes de leur conjoint.

Amy Rouméjon Cros